



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E196875

VALABLE JUSQU'AU

22/09/2026

ÉDITÉ LE 23/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST PIERRE 822939765

Siret : 822 939 765 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 19032008418

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 19032008418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : REFRESH

29 CHEMIN BIEN AIME
97432 SAINT-PIERRE

Téléphone : 0692266003

Fax :

Portable : 0692266003

Responsabilité légale :

QUERE FLORIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : refresh974.re@gmail.com

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 330 000

Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	23/09/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.